

**PROCÈS VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET 2019
CE 17^e JOUR DE DÉCEMBRE 2019, À 19H00**

Étaient présents : Monsieur Michel Robert, maire
Madame Annie Houle, conseillère
Monsieur Denis Vallée, conseiller
Madame Eve-Marie Grenon, conseillère
Monsieur Réal Déry, conseiller
Monsieur Yvon Forget, conseiller
Monsieur Maurice Rolland, conseiller

Madame Sylvie Burelle, secrétaire-trésorière et directrice générale, ainsi que monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques assistaient également à la séance.

R-177-2019 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal, l'avis de convocation a été signifié à tous les élus tel que requis et le quorum est respecté.

Monsieur le maire Michel Robert constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00

R-178-2019 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Denis Vallée, appuyé par monsieur Réal Déry et unanimement résolu que l'ordre du jour est adopté tel que lu.

Monsieur le maire présente à l'assemblée les prévisions budgétaires pour l'année 2020, et répond aux questions de l'assemblée.

R-179-2019 Adoption du budget 2020

Considérant les dispositions de l'article 954 du Code municipal concernant l'adoption du budget ;

Considérant la présentation du budget 2020 déposé et présenté séance tenante ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Denis Vallée, appuyé par monsieur Yvon Forget et unanimement résolu que le budget pour l'exercice 2020, comportant des dépenses 4 395 920\$ et des revenus égaux, soit adopté tel que présenté.

R-180-2019 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2020-2021-2022

Considérant les dispositions de l'article 953.1 du Code municipal concernant le plan triennal des immobilisations ;

Considérant la présentation du plan triennal des immobilisations 2020-2021 et 2022 déposé et présenté séance tenante ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le plan triennal des immobilisations, pour les années 2020-2021 et 2022, soit adopté tel que déposé et présenté.

R-181-2019 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par madame Eve-Marie Grenon, appuyé par monsieur Denis Vallée unanimentement résolu que la séance extraordinaire du conseil soit levée.

Michel Robert
Maire

Sylvie Burelle
Secrétaire-trésorière et directrice générale